

Hauts-de-France, Nord
Salomé

Casemate à canon 133

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59004954

Date de l'enquête initiale : 2012

Date(s) de rédaction : 2014

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les ouvrages fortifiés de la Première Guerre mondiale

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : casemate

Précision sur la dénomination : casemate d'artillerie

Appellation : 133, blockhaus

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : 2014, 0A, 1903

Historique

Cette casemate d'artillerie, de conception assez moderne est situé à plus de 5 km des lignes britanniques. Elle est peut-être postérieur au début de l'année de 1917. Sur une photo aérienne britannique d'octobre 1918, elle apparaît avec deux (ou trois) autres casemates de même type sur courbe de 90m (probablement en raison de l'embranchement ferroviaire qui les dessert) . D'autres casemates y sont également visibles à environ 350 m. au nord, sur la commune d'Illies. Après une vague de destruction, dans les années 80 et 90, il ne reste de cet ensemble d'abris que cette casemate d'artillerie, d'ailleurs assez singulière. Défaut de conception ou alignement avec une batterie britannique : son orifice de tir a, en effet était obstrué, par les allemands.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Description

L'édifice, d'environ 11m sur 6, fortement végétalisé, comprend en son centre une salle de tir polygonale encadrée, au nord et au sud, par une soute à munitions. L'ouverture de tir, à l'ouest, en est complètement obstruée. Sur le sol apparaît un massif bétonné circulaire.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

Typologies : chambre de tir ; magasin à munitions ; casemate à canon

État de conservation : désaffecté

Statut, intérêt et protection

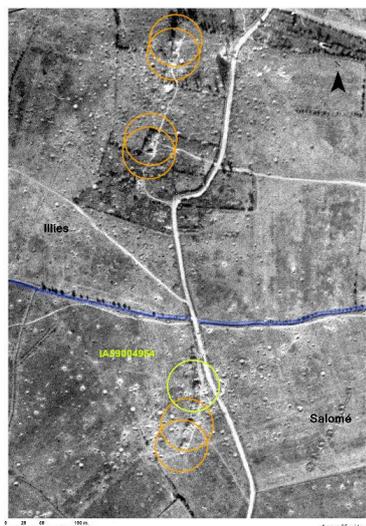
Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre
Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

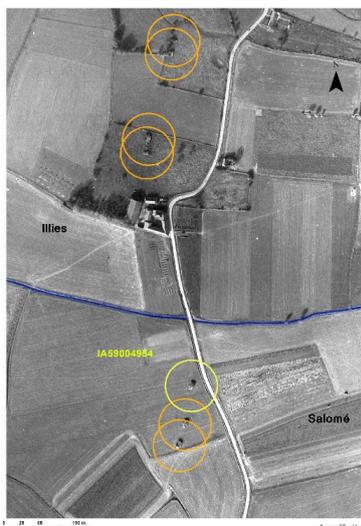
Documents figurés

- Photographie aérienne du 01/10/1918 (Imperial War Museum, Londres ; 33154).

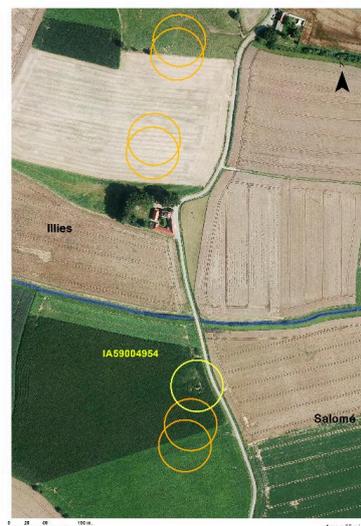
Illustrations



Position de l'édifice (cercle jaune) sur la ligne de défense, le long de la RD 141 sur les communes d'Illies et de Salomé. Les cercles oranges marquent la position des casemates aujourd'hui détruites
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900923NUCA



Position de l'édifice en 1967 (IGN, Geoportail), sur la ligne de défense le long de la RD 141 sur les communes d'Illies et de Salomé. Les cercles oranges marquent la position des casemates aujourd'hui détruites
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900924NUCA



Position de l'édifice (cercle jaune) sur une photographie aérienne de 2014. Les cercles oranges marquent la position des casemates aujourd'hui détruites
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900925NUCA



Vue vers le nord de l'édifice. Au centre, l'accès à la chambre de tir, à gauche celui de la soute à munition.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905540NUCA



Elévation est
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905539NUCA



Elévation est
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905559NUCA



Elévation est
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905542NUCA



Elévation est
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905541NUCA



Vue latérale vers le sud
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905537NUCA



Vue de trois-quarts
arrière, vers le sud-est
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905555NUCA



Détail du couvrement
de la chambre de tir
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905548NUCA



Elévation est. L'entrée
de la chambre de tir
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905543NUCA



Vue vers le sud-ouest
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905558NUCA



Vue latérale vers le sud
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905557NUCA



Vue de trois-quarts
arrière, vers le nord-est
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905554NUCA



La chambre de tir, vers le nord. A
gauche, le pas de tir et l'ouverture
de tir condamnée. En face,
l'accès à la soute à munitions.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905544NUCA



Elévation est
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905536NUCA



Vue vers le sud-ouest
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905538NUCA



Vue latérale vers le sud
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905556NUCA



La chambre de tir, vers l'est
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905547NUCA



Chambre de tir, ouverture
de tir condamnée



Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905551NUCA



La chambre de tir et son ouverture murée
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905552NUCA



Passage de la chambre de tir à la soute à munition sud
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905549NUCA



Depuis la chambre de tir, l'accès à la soute à munition nord.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905550NUCA



La chambre de tir, vers le nord. A gauche, le pas de tir et l'ouverture de tir condamnée. En face, l'accès à la soute à munition
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905545NUCA



Soute à munition sud.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905553NUCA



Couvrement de la soute à munition sud
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145905546NUCA

Dossiers liés

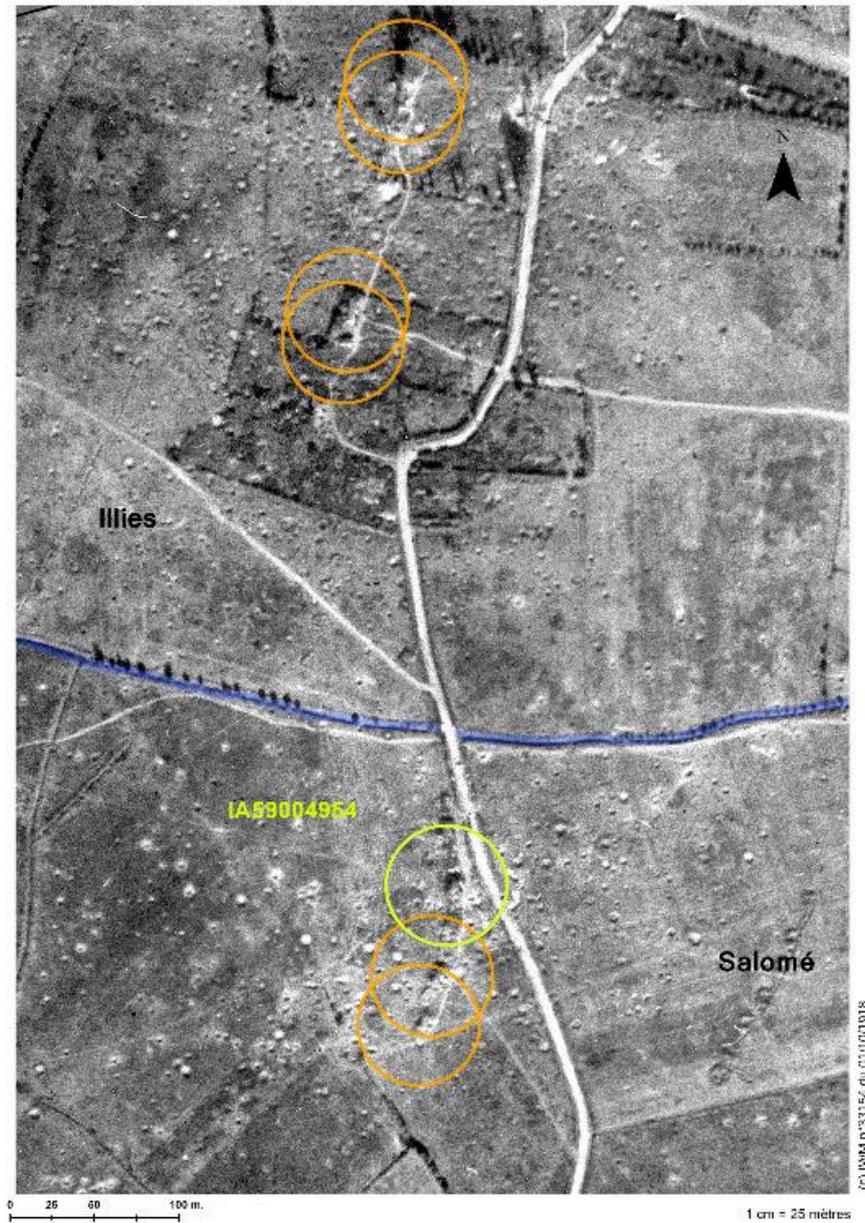
Dossiers de synthèse :

Les ouvrages fortifiés de la première guerre mondiale : le Champ de bataille des Weppes - dossier de présentation (IA59005044)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Jean-Marc Ramette

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Position de l'édifice (cercle jaune) sur la ligne de défense, le long de la RD 141 sur les communes d'Illies et de Salomé.
Les cercles oranges marquent la position des casemates aujourd'hui détruites

Référence du document reproduit :

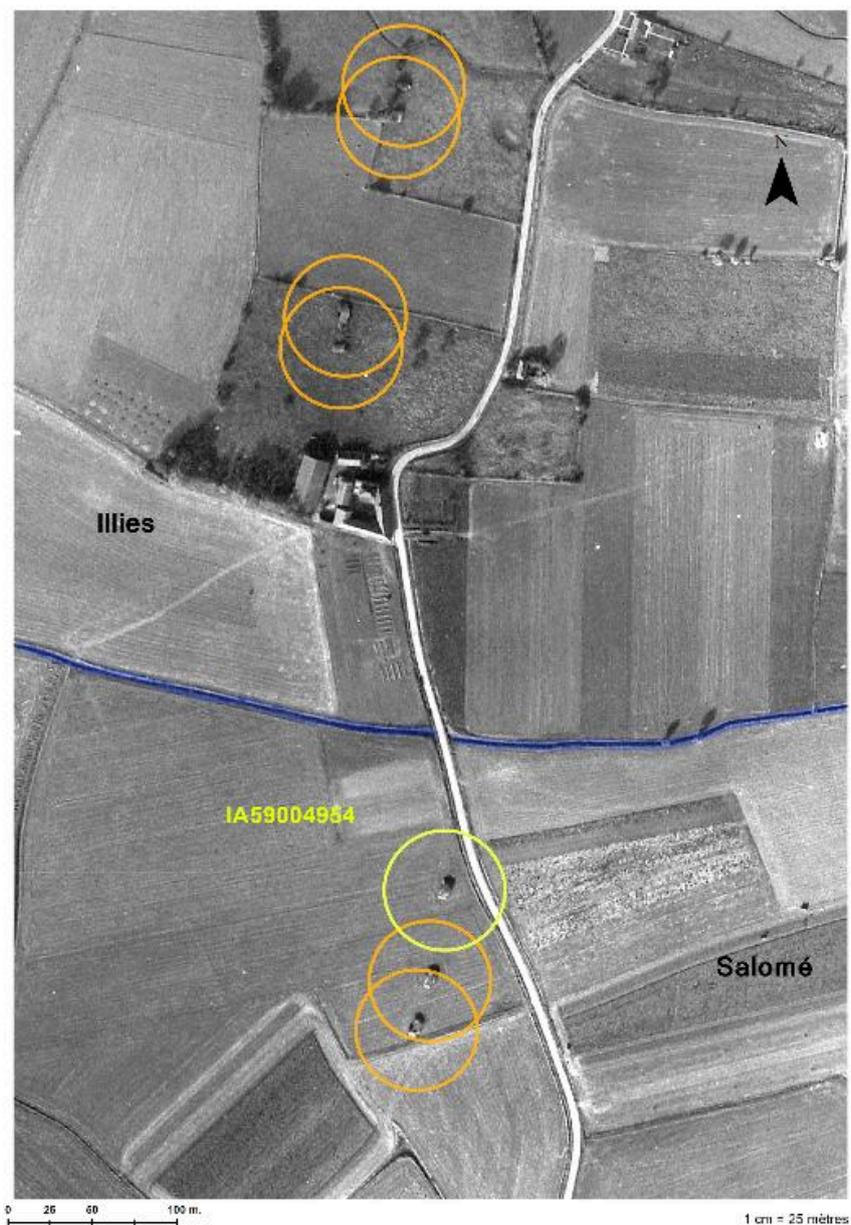
- **Photographie aérienne du 01/10/1918** (Imperial War Museum, Londres ; 33154).

IVR32_20175900923NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

Date de prise de vue : 01/10/1918

(c) Imperial War Museum, London, United-Kingdom ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

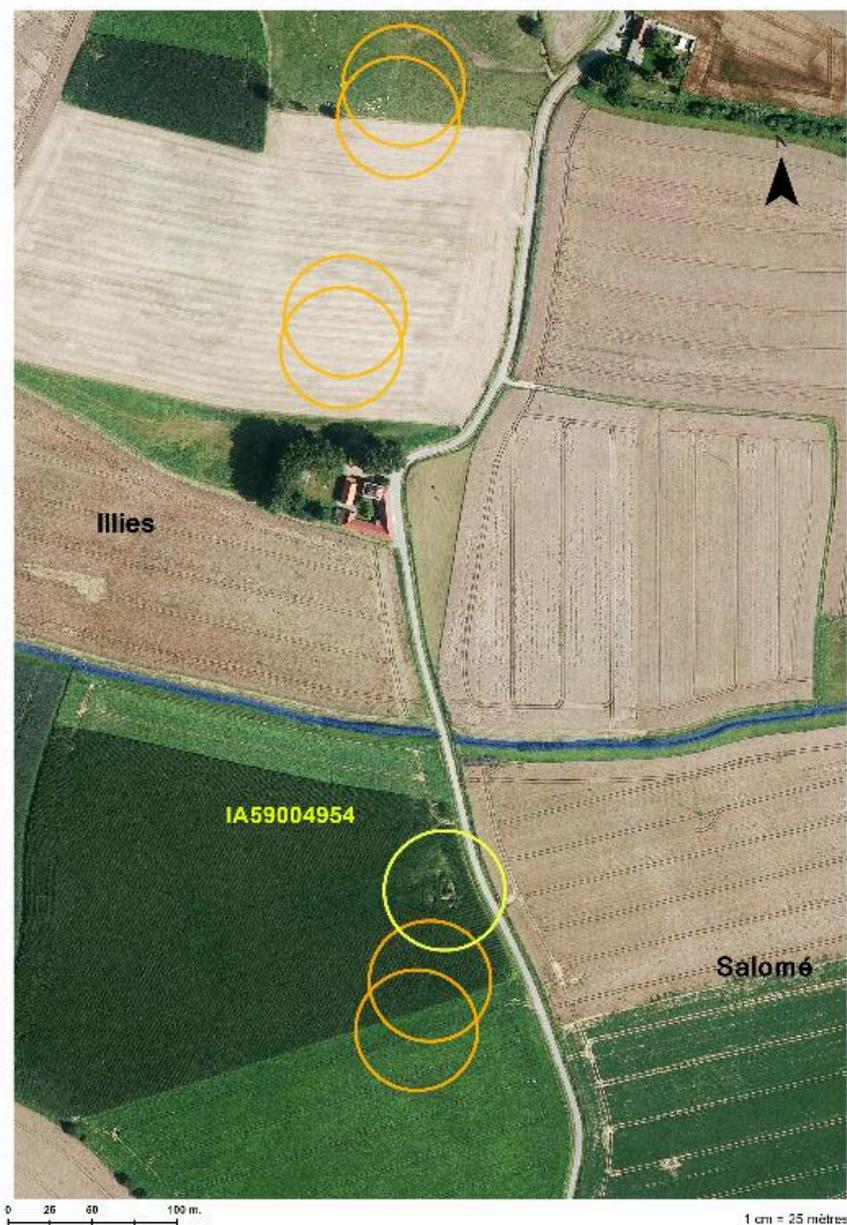


Position de l'édifice en 1967 (IGN, Geoportail), sur la ligne de défense le long de la RD 141 sur les communes d'Illies et de Salomé. Les cercles oranges marquent la position des casemates aujourd'hui détruites

IVR32_20175900924NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) IGN ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Position de l'édifice (cercle jaune) sur une photographie aérienne de 2014. Les cercles oranges marquent la position des casemates aujourd'hui détruites

IVR32_20175900925NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) IGN ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue vers le nord de l'édifice. Au centre, l'accès à la chambre de tir, à gauche celui de la soute à munition.

IVR31_20145905540NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation est

IVR31_20145905539NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation est

IVR31_20145905559NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation est

IVR31_20145905542NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation est. L'entrée de la chambre de tir

IVR31_20145905543NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation est

IVR31_20145905536NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation est

IVR31_20145905541NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue vers le sud-ouest

IVR31_20145905558NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue vers le sud-ouest

IVR31_20145905538NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue latérale vers le sud

IVR31_20145905537NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue latérale vers le sud

IVR31_20145905557NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue latérale vers le sud

IVR31_20145905556NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de trois-quarts arrière, vers le sud-est

IVR31_20145905555NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de trois-quarts arrière, vers le nord-est

IVR31_20145905554NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La chambre de tir, vers l'est

IVR31_20145905547NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du couvrement de la chambre de tir

IVR31_20145905548NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La chambre de tir, vers le nord. A gauche, le pas de tir et l'ouverture de tir condamnée. En face, l'accès à la soute à munitions.

IVR31_20145905544NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chambre de tir, ouverture de tir condamnée

IVR31_20145905551NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La chambre de tir et son ouverture murée

IVR31_2014590552NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Passage de la chambre de tir à la soute à munition sud

IVR31_20145905549NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Depuis la chambre de tir, l'accès à la soute à munition nord.

IVR31_20145905550NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La chambre de tir, vers le nord. A gauche, le pas de tir et l'ouverture de tir condamnée. En face, l'accès à la soute à munition

IVR31_20145905545NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Soute à munition sud.

IVR31_20145905553NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Couvrement de la soute à munition sud

IVR31_20145905546NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation